

Votre LOGEMENT



Quartiers des Hauts-Saumons et Roger Joly
à Chartres, résidence Les Boissières à Lèves
Une nouvelle offre locative

p. 3 VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

■ Enquête de satisfaction :
Chartres Habitat a votre confiance

p. 5 LOGEMENTS NEUFS

■ 8 pavillons livrés au Parc des Pastières
■ Saint-Prest et Chartres : une nouvelle offre de logements

p. 8 RHEABILITATION - ENVIRONNEMENT

■ Votre logement requiert-il une réhabilitation thermique ?

p. 10 ACCESSION A LA PROPRIETE

■ A la Madeleine : des résidences qui séduisent

p. 11 FINANCES

■ 232 logements au budget 2012

p. 12 EN DIRECT AVEC VOUS

■ Concours des "Maisons et Balcons fleuris" :
Germaine Busson, 87 ans, et son jardin exceptionnel
■ Gratuitement chez vous, le calendrier 2012
■ www.chartres-logements.fr : le nouveau site de Chartres Habitat

p. 14 REPARATIONS - MAINTENANCE

■ Réparations dans votre logement : à qui faire appel ?
■ Retour d'expériences sur le contrat multiservices

EDITORIAL



Jean-Pierre Gorges
Président de Chartres Habitat
Député-Maire de Chartres

Nouveaux logements Une stratégie continue et cohérente

En ce début d'année, nous avons choisi de vous présenter quelques-uns des nouveaux logements qui témoignent de la stratégie durable développée depuis plusieurs années par Chartres Habitat.

Il y a eu le temps des réhabilitations et des résidentialisations. Puis est venu, depuis trois ans, le temps des mises en service de nouveaux logements qui offrent tous de très bonnes garanties de qualité.

Dans ce numéro de Votre Logement, on vous parle justement de "performances énergétiques". C'est quelque chose de très important au moment où les prix des énergies ont tendance à augmenter.

Or, les nouveaux pavillons des Pastières, les appartements de Saint-Prest et du Puits Drouet à Chartres, vont offrir à leurs nouveaux locataires des prestations inconnues jusqu'ici dans le logement social. Nous les avons délibérément construits pour qu'ils durent un siècle.

Car cette qualité durable va nous permettre, dans vingt ou trente ans, quand Chartres Habitat aura fini de les payer, de les proposer à l'accession sociale à la propriété, et d'abord à leurs locataires du moment.

Avec le produit de leur vente, l'Office aura les moyens de financer la construction de nouveaux logements. Vous l'avez compris : c'est la qualité qui nourrit le système, et nous permet désormais de ne plus attendre des crédits publics souvent raréfiés pour assurer la pérennité et le renouvellement du logement social. Et c'est un système où tout le monde est gagnant, puisque le locataire d'aujourd'hui bénéficie immédiatement du logement de qualité que lui-même ou son successeur achètera peut-être plus tard.

Cette recherche de la qualité est aujourd'hui la seule méthode pour assurer durablement la justice sociale.

Votre Logement

Directrice de la publication : Élisabeth Fromont

Rédaction, mise en page : Sylvie Babel
Photos : Sylvie Babel, Sébastien Janvier
Parution trimestrielle

Impression : Imprimerie Topp - IMPRIM'VERT
N° ISSN : 1635-8139

CHARTRES HABITAT,

23 rue des Bas Bourgs
B. P. 137 - 28003 Chartres CEDEX
Tél. 02 37 25 65 25 - Fax. 02 37 34 37 95
Internet : www.chartres-logements.fr

Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h.



Enquête de satisfaction

Chartres Habitat a votre confiance

Pour la deuxième année consécutive, Chartres Habitat a interrogé l'ensemble de ses locataires afin de mesurer leur satisfaction. Une enquête a donc été adressée aux 5 105 foyers présents dans le parc locatif. Elle comprenait une dizaine de questions avec, pour chacune, la possibilité d'apporter un commentaire.

Vous êtes 16,7 % à avoir répondu. Un résultat qui correspond au taux moyen de réponses pour ce type de sondage. (Pour mémoire, la participation aux élections des représentants des locataires, n'avait, par exemple, mobilisé que 20,8 % des locataires au plan national). Les résultats obtenus feront l'objet d'une présentation aux représentants de locataires à l'occasion du prochain Conseil de Concertation Locative. Surtout, ils permettront d'engager des actions pour améliorer notre service dans les domaines où l'indice de satisfaction est jugé insuffisant.

Le logement et son environnement

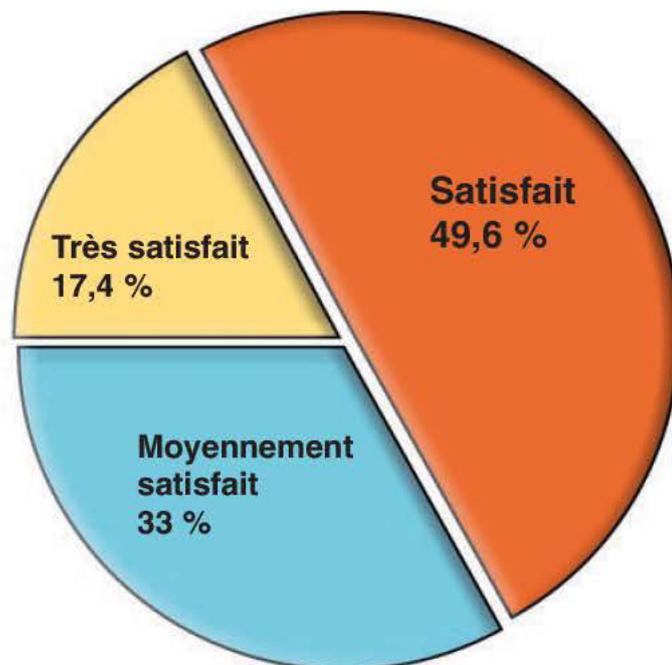
Une première série de sept questions portait sur le logement, son environnement et l'entretien. Le locataire devait donner son niveau de satisfaction concernant : l'entretien des espaces extérieurs, du hall d'entrée et des parties communes, le logement lui-même, l'éclairage extérieur, les parkings, l'entretien des équipements techniques (automatisme des portes et portails de parkings, ascenseurs, chauffage, eau chaude).

Tous secteurs confondus, 67 % des locataires qui ont répondu jugent le niveau des prestations très satisfaisant ou satisfaisant.

Les locataires se disent particulière-

Niveau de satisfaction globale

Question: si vous deviez juger l'ensemble des services rendus par Chartres Habitat, vous diriez que vous êtes, tout à fait satisfait, satisfait, moyennement satisfait ?



ment satisfaits de leur logement et de l'éclairage. En revanche, ils souhaitent disposer de davantage de places de stationnement.

Le fonctionnement des équipements techniques peut aussi générer parfois des insatisfactions bien que les services de Chartres Habitat s'efforcent de traiter le plus rapidement possible les demandes d'interventions techniques.

Votre responsable de secteur et votre gardien

Les locataires se sont exprimés ensuite sur le service apporté par les responsables de secteurs et les gardiens résidents. Une grande majorité d'entre vous a eu

l'occasion de les rencontrer et a été satisfaite de leur intervention. Leurs horaires de permanence conviennent également.

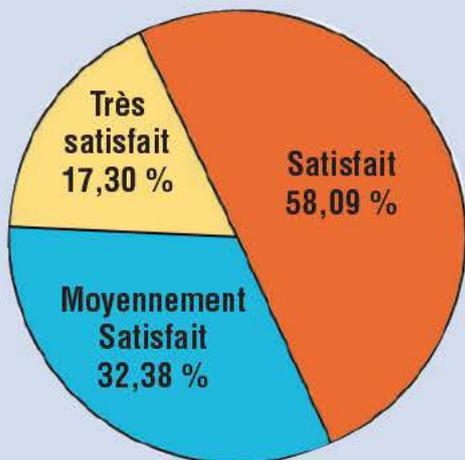
Votre satisfaction globale

Enfin, un niveau de satisfaction était demandé afin d'apprécier la façon dont les locataires "jugent globalement l'ensemble des services rendus par Chartres Habitat" :

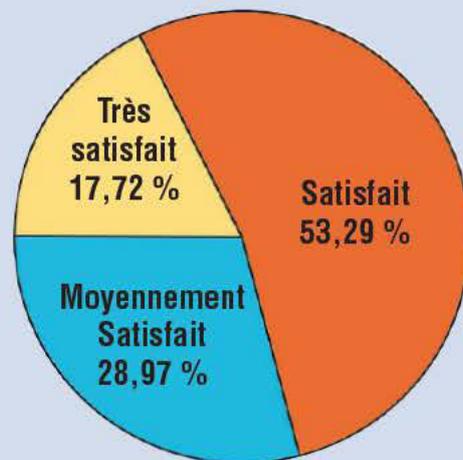
67 % DES LOCATAIRES SONT SATISFAITS OU TRÈS SATISFAITS DES SERVICES RENDUS GLOBALEMENT PAR CHARTRES HABITAT. ■

6 domaines à la loupe

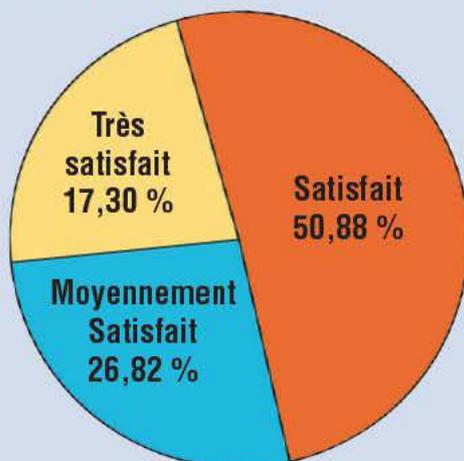
ETES-VOUS SATISFAIT DE L'ENTRETIEN DES ESPACES EXTÉRIEURS ?



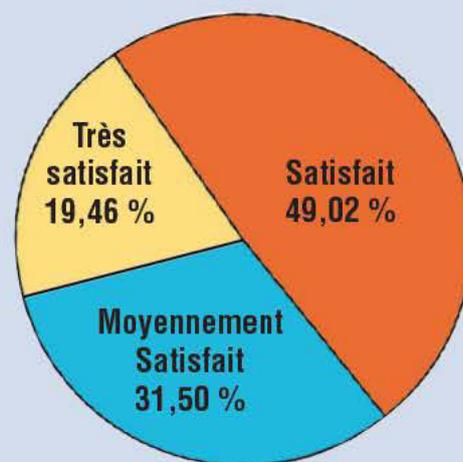
ETES-VOUS SATISFAIT DE L'ENTRETIEN DES PARTIES COMMUNES ?



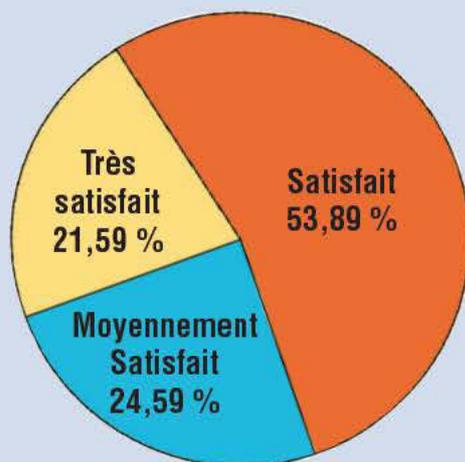
ETES-VOUS SATISFAIT DE L'ENTRETIEN DU HALL D'ENTRÉE ?



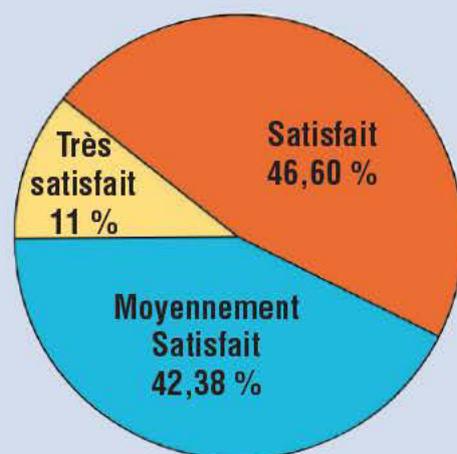
ETES-VOUS SATISFAIT DE VOTRE LOGEMENT ?



ETES-VOUS SATISFAIT DE L'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR ?



ETES-VOUS SATISFAIT DE L'ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES





8 pavillons livrés au Parc des Pastières

En prolongement des logements collectifs du Parc des Pastières livrés en 2010 (en limite des communes de Chartres et de Lucé), la construction de 28 pavillons se termine. Huit sont réservés par Chartres Habitat. Ils séduisent par leur fonctionnalité. De type 5 (4 chambres), ils disposent d'un jardinet, d'un garage et d'une place de stationnement extérieure.

La chambre parentale au rez-de-chaussée dispose d'une salle d'eau privative. Les chambres à l'étage sont équipées de grands rangements à portes coulissantes. La cuisine s'ouvre sur un beau séjour donnant accès à un jardin privatif.

A noter aussi la présence de plancher stratifié dans les chambres, de carrelage dans les pièces d'eau et pièce à vivre, et, de volets roulants électriques.

Un plancher chauffant équipe le séjour de ces pavillons bénéficiant du label Bâtiments Basse Consommation, garant d'une maîtrise des charges de chauffage. La production d'eau chaude et le chauffage sont alimentés par une chaudière à gaz.

Ces 8 logements d'une surface comprise entre 116 à 128 m² seront loués entre 603 et 639 € (APL possible). ■



Les locataires bénéficieront d'un environnement privilégié avec la présence du tout nouveau Parc des Pastières à leur porte.

Les logements sont fonctionnels, ils disposent d'un séjour s'ouvrant sur un jardinet privatif, une salle d'eau au rez-de-chaussée et une salle de bain aménagée à l'étage.



Saint-Prest et Chartres Une nouvelle offre de logements

Les 3 et 7 novembre derniers, deux nouveaux bâtiments ont fait leur entrée dans le patrimoine de Chartres Habitat: l'un à Saint-Prest, l'autre rue du Puits Drouet à Chartres. Les deux immeubles s'ou-

vrent sur l'intimité d'une cour intérieure, l'un de facture traditionnelle, l'autre plus contemporain. Tous deux séduisent par leurs volumes, leur luminosité et la qualité de leur réalisation.

8 logements
au cœur de Saint-Prest

Chartres Habitat a inauguré ses premiers logements locatifs à Saint-Prest, commune de 2100 habitants, située à 6 km de Chartres.

Le bâtiment de deux étages s'intègre parfaitement dans son environnement constitué de maisons traditionnelles.

Il donne l'impression d'une maison de ville attenante à deux petits bâtiments. Pour cela, les façades ont été enduites de trois teintes distinctes et différents types de lucarnes et de matériaux ont été choisis.

L'ensemble comprend huit logements locatifs (sept collectifs et un logement avec entrée individuelle). Les habitations s'ouvrent sur une cour intérieure disposant d'un parking privatif de huit places.

Tous les logements sont traversants, lumineux, et, adaptés aux



personnes à mobilité réduite.

Au rez-de-chaussée, outre deux logements, des locaux sont réservés pour des bureaux de la Poste et un commerce.

Cette réalisation marque également le lancement du nouveau cœur de village, qui va être réalisé dans la commune.

Saint-Prest

Typologie et loyers

4 types 2 (36,78 à 57 m²),

Loyers de 198,61 à 307,80 €

3 types 3 (58,41 à 76,46 m²),

loyers de 315,41 à 412,88 €

1 type 5 en duplex (83,42 m²),

loyer 432,12 €

Composition

Rez-de-chaussée: 1 T2, 1 T5 duplex

1^{er} étage: 3 T3

2^e étage: 3 T2

Caractéristiques

- Parking en surface: 8 places dont 2 pour personnes à mobilité réduite
- Interphonie
- Volets roulants
- Ventilation Mécanique Contrôlée
- Chauffage: individuel au gaz
- Eau chaude sanitaire: individuelle au gaz

25 logements rue du Puits Drouet

Le nouveau bâtiment construit à l'angle de la rue des Druides et de la rue du Puits Drouet saisit par son contraste et séduit par sa modernité.

Un jeu de volets coulissants, en bois, anime la façade sur rue. Côté cour, les 25 logements traversants, offrent de larges baies vitrées, des terrasses, balcons, pergola, surplombant une cour à l'italienne. Des stores extérieurs en alu-

minium offriront aux locataires un véritable confort d'été. En retrait, la façade en bois du dernier étage apporte de la chaleur à cet ensemble. A l'intérieur, on est séduit par les volumes, la luminosité et l'agencement des pièces.

Ces logements ont été attribués en priorité à des personnes déjà locataires de l'Office comme l'a souligné Elisabeth Fromont, lors de l'inauguration. ■

Puits Drouet

Typologie et loyers

11 types 2

45,62 à 64,42 m²

Loyers de 226,78 à 284,33 €

6 types 3 (1 panoramique, 1 duplex),

68,98 à 83,88 m²

Loyers de 296,61 à 425,27 €

8 types 4 (3 duplex),

84,93 à 111,77 m²

Loyers de 396,12 à 566,67 €

Composition

Rez-de-chaussée: 2 T2, 2T3, 2T4

1^{er} étage: 4 T2, 2 T3, 2 T4

2^e étage: 3 T2, 1 T3 duplex, 4 T4 dont

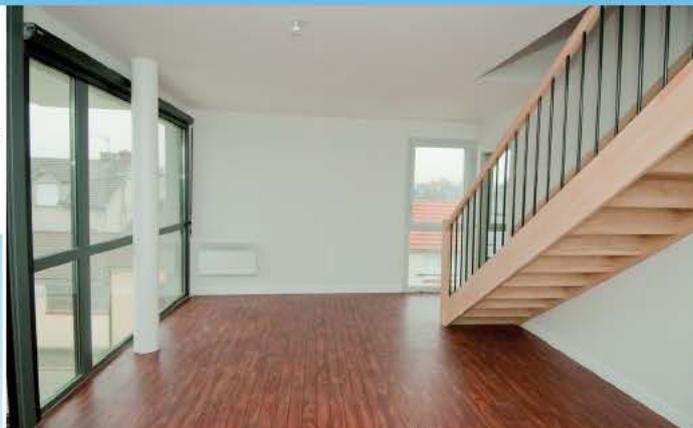
2 duplex

3e étage: 2 T2, 1 T3

Caractéristiques

- Logements du rez-de-chaussée adaptés aux personnes à mobilité réduite
- Nombreux rangements
- Parking dans la cour intérieure: 18 places
- Contrôle d'accès
- Stores extérieurs pour confort d'été renforcé
- Local commun (vélos, poussettes), local "ordures ménagères"
- Ventilation Mécanique Contrôlée
- Chauffage: individuel électrique
- Eau chaude sanitaire: individuelle électrique.

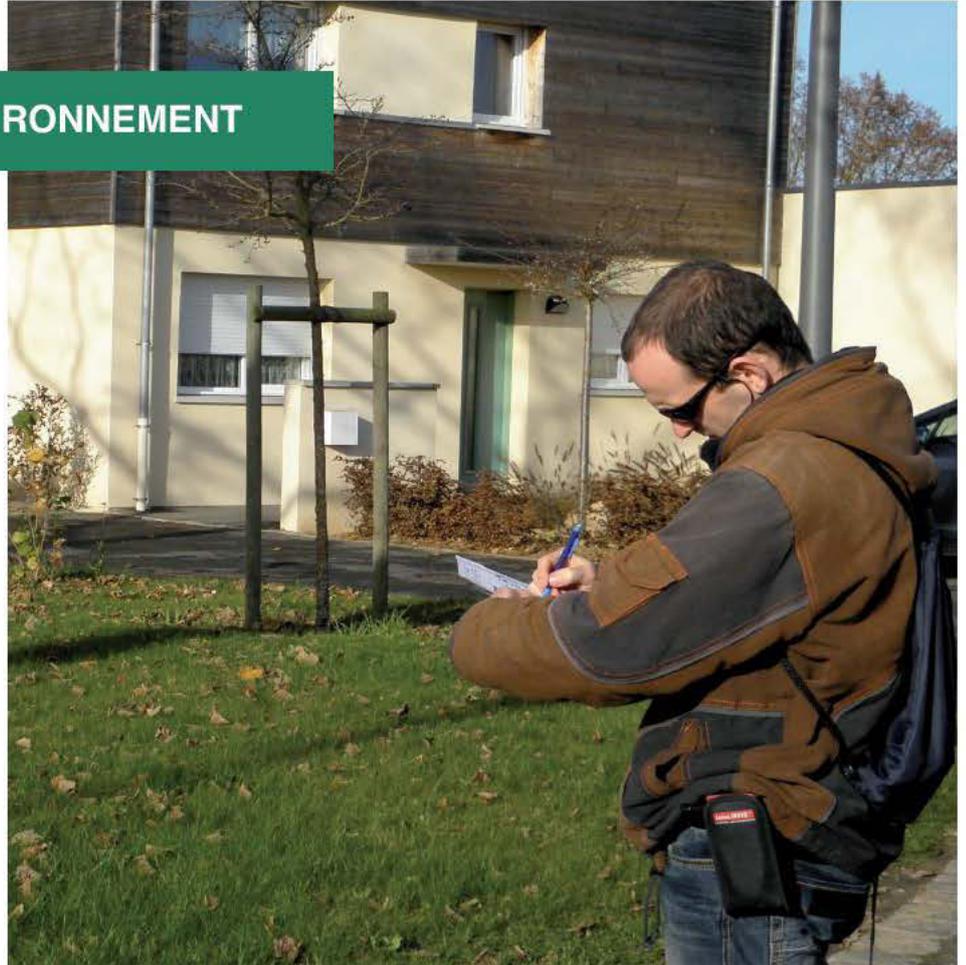
Les logements de la rue du Puits Drouet ont tous leur spécificité. Certains sont de plain-pied d'autres, comme ici, sont en duplex. On trouve également des logements s'ouvrant sur une terrasse ou un petit jardin privatif.



Votre logement consomme-t-il beaucoup d'énergie pour vous chauffer?

Pour le savoir, Chartres Habitat a mandaté une société spécialisée dans le Diagnostic de Performance Energétique.

Au regard des résultats, des travaux pourront être engagés pour renforcer l'isolation des logements.

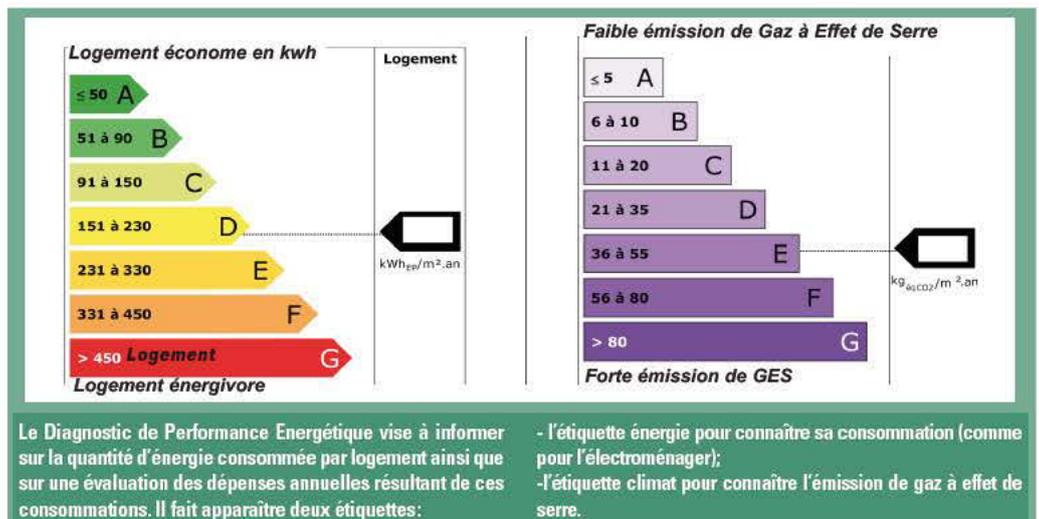


Votre logement requiert-t-il une **réhabilitation thermique** ?

Tous les logements de Chartres Habitat qu'ils soient collectifs ou individuels, font l'objet d'un Diagnostic de Performance Energétique.

Il s'agit d'attribuer aux logements du parc, une note allant de A à G, selon que le logement est économe en énergie ou bien énergivore.

Pour cela, l'Office a fait appel aux services d'une société spécialisée dans le diagnostic énergétique.



Toutes les adresses sont diagnostiquées

Un technicien se rend à chaque adresse. Il commence par prendre quelques photos d'ensemble. Il dresse ensuite un état des lieux extérieur: type de logement (individuel ou collectif), surfaces, présence ou non de caves et de greniers, nombre et grandeur des fenêtres, présence ou non de murs mitoyens et d'étages.

Le technicien inspecte ensuite l'intérieur d'un échantillon de logements. Il relève le mode de chauffage (gaz ou électrique), le type de chaudière, la nature de l'isolation des fenêtres et des cloisons, la qualité de la ventilation, la présence ou non d'un programmateur de température.

Tous ces éléments seront ensuite "passés à la moulinette" en bureau d'étude afin d'aboutir à une classification de A à G.

Quelle note pour Chartres Habitat ?

La note moyenne du parc de Chartres Habitat n'est pas encore connue.

"Elle devrait être de C ou D pour la majorité des logements, ce qui est un bon résultat. La moyenne du parc français se situe en classe E avec une consommation moyenne de 240 kWh/m² par an" indique Denis Bérubé, le technicien intervenant sur notre parc.

Quant aux pavillons du quartier des Aubépines à Rechèvres (livrés en 2009), qui étaient en cours d'inspection au moment de la réalisation de cet article: *"ils sont de très bonne qualité"*.



Le technicien évalue la dimension de la fenêtre au moyen d'un laser mètre.

Bâtiments Basse

Consommation aux Petits Clos

La performance des constructions va encore s'améliorer avec la nouvelle réglementation thermique.

Celle-ci fixe un objectif de consommation de 50 kWh/m², soit un classement en catégorie A, pour les logements qui seront construits à partir de 2013.

Le label Bâtiment Basse Consommation, garant d'un bon confort et de faibles charges, est d'ores et déjà demandé pour des constructions en cours.

Ce sera le cas des logements qui seront livrés prochainement au Parc des Pastières et de ceux qui seront acquis par Chartres Habitat aux Petits Clos. ■



En plaçant une flamme devant le vitrage, le technicien observe les quatre reflets dans le verre. Leur couleur permet de juger de la qualité de l'isolation thermique. (Par ailleurs, en estimant l'espacement des flammes on pourrait aussi évaluer l'isolation acoustique).

Qui peut consulter le Diagnostic de Performance Energétique ?

En cas de vente, un Diagnostic de Performance Energétique (DPE) sera annexé à la promesse de vente ou à l'acte de vente.

Il sera à la disposition de tout acquéreur potentiel dès que le logement sera mis en vente.

Ces notes seront également communiquées à chaque nouveau locataire au moment de son entrée dans les lieux. Chartres Habitat remettra le DPE au locataire lors de la signature du contrat.

Si vous cherchez à louer un logement, le DPE pourra vous être communiqué sur demande.

L'environnement en question

La France s'est fixé des objectifs ambitieux en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de maîtrise de la consommation d'énergie. Le logement représente environ 42 % de la consommation d'énergie finale et le quart des émissions de gaz à effet de serre.

L'obligation d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments est donc incontournable.

Après le diagnostic... les travaux

Le Diagnostic de Performance Energétique permettra de déterminer les bâtiments qui nécessitent une réhabilitation

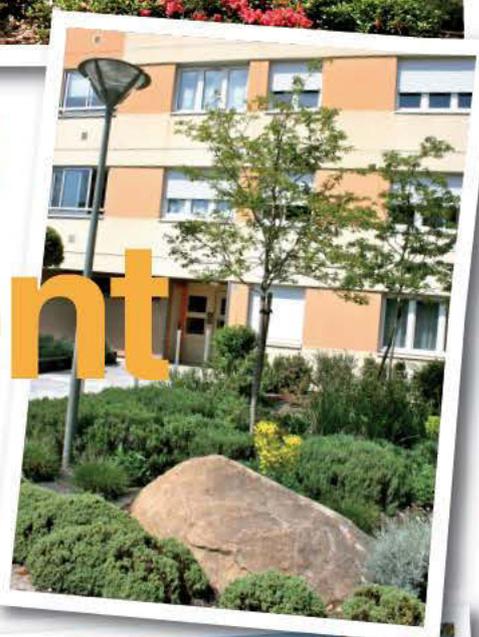
thermique: renforcement de l'isolation, remplacement de menuiseries extérieures, etc.

Un complément d'analyse sera réalisé dans un second temps sur les logements ciblés pour ces travaux.



A la Madeleine

Des résidences qui séduisent



Plus de 140 familles se sont déjà portées acquéreurs d'un logement dans l'une des trois résidences à la Madeleine: Résidence des Erables, des Chênes, des Ormes.

L'ouverture des ventes à l'ensemble des Chartrains a d'ailleurs permis à des personnes non-locataires de l'Office (mais disposant de revenus qui leur permettraient de prétendre à un logement du parc), d'accéder pour la première fois à la propriété.

Les aménagements réalisés lors de la résidentialisation des secteurs ont particulièrement séduit les acquéreurs:

- secteurs privatisés avec système de

contrôle d'accès;

- cour intérieure paysagée, disposant de jeux pour enfants;

- éclairage nocturne.

Ces résidences disposent aussi d'un service de nettoyage des parties communes et d'entretien des espaces verts.

Un gardien, résidant sur le secteur, veille, notamment, au bon respect du règlement intérieur de la copropriété et à la bonne tenue de l'ensemble immobilier.

Le quartier bénéficie aussi d'une forte attractivité avec la présence du centre commercial, des commerces de proximité, de nombreux services ainsi que des bus et des écoles.

PORTES-OUVERTES

Venez découvrir
notre appartement témoin

Vendredi 17 et samedi 18 février 2012,
de 11 h à 17 h,
au 11 avenue des Sablons,
logement n° 12 (2ème étage)



Les activités proposées par le Forum, le Parc des Expositions et l'Odyssée sont des atouts supplémentaires pour les familles notamment. ■

Pour toutes informations sur les ventes, contacter le Pôle Accession et Gestion Immobilière, au : 0237 25 65 34, e-mail : accession@chartres-habitat.com

232 logements au budget 2012

Le budget 2012 de Chartres Habitat s'élève à 35 248 600 € en charges de fonctionnement et à 37 632 400 € en charges d'investissement. Le point sur les grands postes de dépenses et de recettes.

Travaux et réhabilitation : 2 474 895 €

Cette année l'Office poursuivra la modernisation de son parc de logement avec la finalisation des opérations de réhabilitation thermique engagées depuis 2011 sur 210 logements collectifs: rue des Perriers, rue des Grandes Pierres Couvertes et rue Salvador Allende.

Chartres Habitat procédera également au remplacement de menuiseries et engagera des travaux sur des ascenseurs ainsi que des travaux d'étanchéité de terrasses.

Constructions : 27 969 730 €

La construction ou l'acquisition de logements neufs sera cette année encore la priorité de l'Office.

Des dossiers seront déposés pour la construction de 178 logements. Les études déjà en cours portent à 232 le nombre de logements dont la construction est engagée.

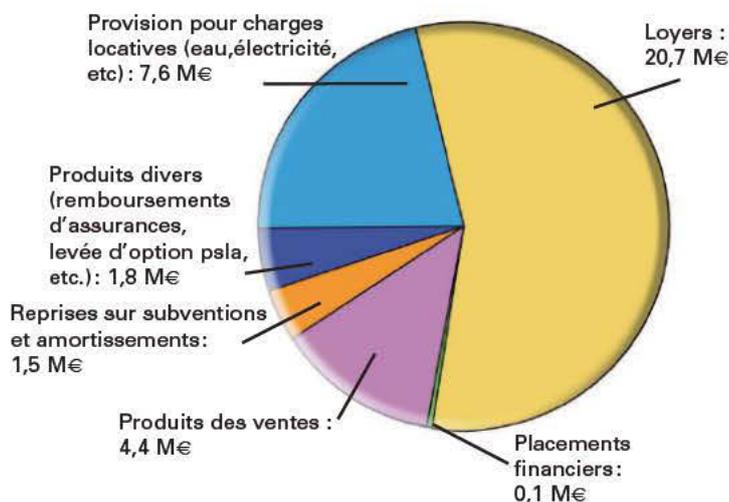
Ils se répartissent ainsi:

- rue Isidore : 27 logements
- la Roseaie : 32
- plateau de Rechèvres : 32
- Parc Gabriel : 7
- rue des Bas Menus à Mainvilliers : 29
- rue Gabriel Péri : 11
- rue du Maréchal Leclerc : 10
- avenue de la République : 58
- rue des Druides : 8
- rue de Sours : 12
- autres projets à identifier : 6

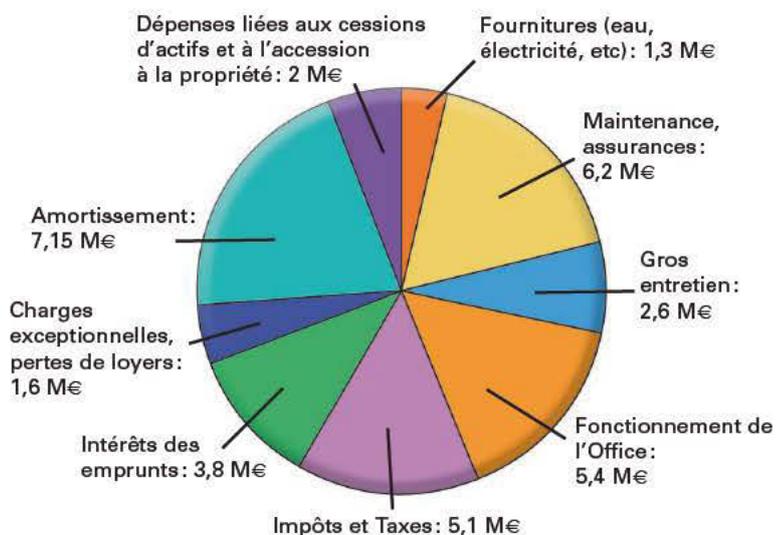
Restructuration des quartiers : 150 000 €

Dans le cadre de la restructuration des quartiers de Rechèvres et de Beaulieu les démolitions se poursuivront.

Recettes de fonctionnement en millions d'euros



Dépenses de fonctionnement en millions d'euros



Accession à la propriété : 3 150 000 €

La politique d'accession à la propriété sera maintenue avec un objectif de 35 ventes dont le montant moyen est évalué à 90 000 € par logement. ■

Germaine Busson, 87 ans, et son **jardin** exceptionnel

197 Chartrains étaient inscrits cette année au Concours des Maisons et Balcons Fleuris. La remise des prix a eu lieu le 21 novembre dernier au salon Marceau de l'Hôtel de Ville. Six lauréats se sont vus décerner la mention exceptionnelle. Parmi eux, Germaine Busson, locataire de Chartres Habitat.

Le passage des membres du jury, a eu lieu, comme chaque année, la dernière semaine de juin. A cette période, les balconnières et jardins ne sont pas encore tous très fleuris, mais certains sont déjà très prometteurs.

Après avoir sillonné les rues du quartier des Bas-Menus, les membres du jury ont visité le Village Saint-Jean: un ensemble boisé et privilégié où cohabitent trente et une maisons individuelles réservées à des personnes âgées.

“Je le fais entièrement seule”

Au centre du village trône un parterre de d'une dizaine de mètres carrés. L'ensemble est très bien entretenu et très coloré. On pourrait s'y méprendre et attribuer cette réalisation aux jardiniers du service espaces verts de la Ville.

Or, l'unique réalisatrice en est Germaine Busson qui vient de fêter ses 88^{èmes} printemps le 3 novembre dernier. Chapeau bas.

Le jardin c'est sa passion, d'ailleurs le terrain est déjà fin prêt pour le printemps.

“Je vous assure je fais tout entièrement seule, personne ne touche à mon terrain. Cet automne je l'ai bêché complètement. J'ai tout arraché pour mettre des tulipes.

J'ai jardiné toute ma vie, explique-t-elle.



Germaine Busson, entourée des élus membres du Jury, Marie-Sylvie Jouffrieau, Isabelle Mesnard, Alain Contrepois.

J'aime le travail bien fait, quand la terre est bien meuble... Mes voisines me disent que j'en fais trop... alors je fais des petites pauses...”

Ses fleurs fétiches? Toujours les mêmes, des valeurs sûres qui fleurissent longtemps et qui sont faciles à cultiver: des bégonias, œillets d'inde, dahlias, cosmos. Sans oublier les incontournables géraniums: une quinzaine de pieds plantés dans de lourdes jardinières le long de la maison.

Germaine Busson a aussi son potager, niché derrière chez elle. Oseille, cive, tomates, thym, fraises et framboises s'y développent grassement.

Un travail exceptionnel qui a été couronné donc par le jury du Concours. ■



www.chartres-logements.fr

Le nouveau site de Chartres Habitat

Créé en 2004 l'ancien site de Chartres Habitat était devenu obsolète. Il vient donc de faire peau neuve.

Vous y trouverez notamment :



La présentation de l'Office

- fonctionnement de Chartres Habitat, orientations et perspectives;
- ses instances : Conseil d'Administration et Bureau, Conseil de Concertation Locative;
- la répartition de son patrimoine.

Des informations sur l'accès à la propriété

- les conditions d'accès et de ressources;
- la Charte d'accompagnement de Chartres Habitat;
- les avantages dont vous pouvez bénéficier;
- la possibilité d'adresser une demande d'information par mail au service concerné.

Des informations sur l'offre locative

- les conditions de ressources;
- le formulaire de demande de logement (rubrique "Offre / location" après avoir répondu au questionnaire).

Chartres Habitat vous propose une gamme de logements en accession :

- Maisons du type 4 à 6
- Appartements du type 2 à 6

Offre réservée aux Chartrains primo-accédants, souhaitant acheter leur résidence principale. Ne pas dépasser les plafonds de ressources suivants (revenu fiscal 2008/nbre de personnes au foyer) :

- 1 personne :	23 688 €
- 2 personnes :	31 586 €
- 3 personnes :	36 538 €
- 4 personnes :	40 488 €
- 5 personnes :	44 425 €

La liste des sociétés à contacter pour une demande réparation

Vous avez accès dans "l'espace locataires" à la liste des sociétés pouvant être sollicitées pour une demande de réparation dans votre logement.

Le journal

Retrouvez l'ensemble des numéros parus du journal "Votre Logement".

Contacts utiles

Les coordonnées des administrations et services ainsi que les informations pratiques pour contacter Chartres Habitat.

Réparations dans votre logement : A qui faire appel ?

Chartres Habitat a souscrit des contrats avec diverses sociétés. Elles effectuent un dépannage chez vous, à votre demande. Le jour de l'intervention vous ne payez rien, cette prestation est incluse dans vos charges.

Vous avez un problème ...

... d'évacuation d'eau
(engorgement,
réfoulement)



• Contactez SVR au : **02 37 35 38 50**

Curage et nettoyage des réseaux, dégorgement en cas de refoulement.
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30. En dehors de ces horaires, composez le n° d'urgence de Chartres Habitat.

... de robinetterie,
chasse d'eau



• Contactez La Centrale des Eaux au :

02 37 24 03 71

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Entretien des robinetteries, chasses d'eau et vannes d'arrêt.

... de désinsectisation,
dératisation



Contactez SVR au : **02 37 35 38 50**

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

...d'eau chaude
ou de chauffage
INDIVIDUEL



-pour les appareils de chauffage **GAZ**
-pour les chauffe-eau ou chauffe-bain **GAZ**
(uniquement locataires habitant le secteur de **BEAULIEU**)

• Contactez Savelys au : **02 37 28 04 15**

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30.

- pour les ballons **ELECTRIQUES** ou appareils de chauffage **ELECTRIQUES** et pour les chauffe-eau ou chauffe-bain **GAZ** (locataires **HORS BEAULIEU**).

• Contactez Veolia Habitat Services au :

08 11 08 28 04 (n° non surtaxé)

du lundi au vendredi de 8h à 18h sans interruption.



N° D'URGENCE :
le 02 37 25 65 25
Le soir après 17h 15, le week-end
et les jours fériés.
En cas d'urgence uniquement,
lorsqu'il y a danger
pour les bâtiments ou les personnes.

Pour les interventions concernant :



Le chauffage collectif

Contrat avec la société Cofely et la société Dalkia.



Les ascenseurs

Contrat avec la société Schindler, 7 j/7 et 24 h/24.



Les antennes de télévision

Les interphones, les fermetures de portes de halls

Contrat avec la société ADN Centre.



Les portails coulissants et les portes automatiques de garages

Contrat avec la société Schindler.



Les vide-ordures restants

Croix Jumelin
Contrat avec SVR.



Les systèmes de ventilation

Contrat avec Véolia Habitat Services.



Un seul numéro le : 02 37 25 65 50

"service réclamations" de Chartres Habitat

Du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 17 heures, le vendredi de 8 h 30 à 16 heures.

Les autres réparations à la charge des locataires

(conformément au décret n° 87-712 du 26 août 1987)

Les parties dont vous avez un usage exclusif

- Jardin privatif: entretien courant, remplacement des arbustes, taille, élagage;
- Terrasse, marquise, auvent: enlèvement de la mousse et des végétaux;
- Gouttières, chéneaux, en logement individuel: dégorgement.

Les ouvertures

- Portes, fenêtres, grilles: nettoyage; graissage des gonds, et charnières; réparation ou remplacement des poignées, gonds, espagnolettes, clavettes, targettes;
- Vitres: réfection des mastics et remplacement des vitres détériorées;
- Stores: graissage, remplacement des cordes, poulies, lames, manivelles, sangle;
- Serrures et verrous: graissage, remplacement des petites pièces (serrures, canons, goupilles);
- Clefs: à remplacer en cas de détérioration ou de perte.

La plomberie

- Canalisations de gaz: entretien des robinets, remplacement des tuyaux de raccordement.
- En cas de coupure générale de gaz, contacter Gaz de France au 0810 28 00 28;
- Fosses septiques: vidange;
 - Canalisations d'eau: entretien et remplacement des siphons;
 - Eviers, appareils sanitaires: nettoyage des dépôts de calcaire et remplacement des flexibles de douche.

Travaux d'électricité

- Remplacement des interrupteurs, prises de courant, coupe-circuit, tubes lumineux, fusibles, douilles, ampoules, baguettes ou gaines de protection.

En cas de coupure générale, contacter EDF (secteur Chartres) au 0810 28 00 28 ou la R.S.E.I.P.C. (autres communes) au 0237918000.

Les plafonds et murs intérieurs

- Maintien en état de propreté;
- Remplacement des papiers peints en mauvais état;
- Remplacement des éléments de faïence;
- Rebouchage des trous.

Placards, plinthes

- Les étagères et portes de placards, les plinthes, baguettes et moulures doivent être remplacées.

Aération, VMC

- Bouches de ventilation et vmc: nettoyage, entretien des grilles de climatiseurs;
- Ramonage (maison individuelle uniquement) des conduits d'évacuation des fumées et des gaz ainsi que des conduits de ventilation.

Les revêtements de sol, moquettes

- Entretien et remise en état.

Retour d'expériences sur le projet de **contrat** **multiservices**



Au mois de septembre dernier Chartres Habitat a adressé un courrier à tous les locataires afin d'obtenir leur avis sur la mise en place d'un contrat multiservices. Pour rappel, 63 % des personnes ayant répondu s'étaient prononcées favorablement.

Rappelons que le but de ce type de contrat serait de vous permettre de choisir, à votre convenance, entre plusieurs packs de réparation ou d'entretien de votre logement: un pack de base, un pack tranquillité, un pack confort.

Depuis, les services techniques de Chartres Habitat se sont rapprochés de plusieurs entreprises de mainte-

nance afin de mieux évaluer leur savoir-faire ainsi que les avantages de ces contrats "tout en un".

Le congrès des Offices de l'Habitat qui se tenait à Bordeaux du 27 au 29 septembre a, par exemple, permis aux cadres dirigeants de l'Office, accompagnés de représentants de locataires, d'échanger sur les stands de différentes sociétés de maintenance.

Lors de ce congrès des représentants de locataires bénéficiant de ce type de contrat ont ainsi témoigné de l'intérêt du contrat multiservices pour les locataires.

Ils ont mis en avant la facilité d'utilisation de ce type de contrat dont l'avantage est de n'avoir plus qu'un seul interlocuteur intervenant dans

plusieurs corps d'état (plomberie, menuiserie, électricité, chauffage, serrurerie, etc.). Le locataire dispose ainsi d'un numéro de téléphone unique pour ses demandes d'intervention. Ils ont également souligné l'intérêt financier.

Les services de Chartres Habitat rencontreront également prochainement des bailleurs qui ont mis en place ce dispositif.

Un cahier des charges sera ensuite réalisé afin de consulter les entreprises et d'obtenir les tarifs définitifs pour ces prestations. Une nouvelle consultation des locataires sera alors lancée présentant les prix définitifs des packs retenus et proposés. ■

Vous cherchez un garage à louer ?

Chartres Habitat dispose de plusieurs parkings à louer dans les secteurs suivants :

- Les Pastières
- Rue du Grand Faubourg
- Rue de Châteaudun
- Place Saint Louis

Pour plus d'informations, contacter Chartres Habitat au :
02 37 25 65 33

